

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **31 (1960)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXI^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 9 Septembre 1960

SOMMAIRE

A quand la double voie ? — Libre parcours — Thèses horlogères — Chronique économique

A quand la double voie ?

Après bien des hésitations et des tergiversations, on s'est enfin décidé, sur le plan national, à construire le réseau d'autoroutes indispensables à notre économie.

Hélas ! Dans la première étape, le Jura a dû être laissé de côté...

En ira-t-il de même au point de vue ferroviaire ?

Certes, la gare de Moutier va enfin être réalisée ! Certes, on consacrera quelque deux millions à la transformation et à l'extension de la gare de Liesberg ! Il n'empêche que, sur le tronçon Bâle-Bienne, la double voie n'est toujours pas continue et cela complique singulièrement le trafic de même que le travail dans les différentes gares de la ligne.

D'année en année, la situation s'aggrave sur la ligne de Delémont à Bâle. De Delémont à Aesch plus précisément puisque, depuis cette localité jusqu'à la cité rhénane, la double voie fut construite dans les années 1912-1913 !

Comment, en effet, faire face au trafic sans cesse croissant de Delémont à Aesch alors qu'on ne dispose que d'une seule ligne ? Non seulement la statistique apprend que l'importance de la gare de Delémont s'accroît constamment, mais la classification des gares situées entre Delémont et Aesch le prouve : une gare de troisième classe (Zwingen), trois stations de première classe (Liesberg, Laufon et Grellingue) et deux stations de deuxième classe (Soyhières et Bärschwil). Et ces gares ne doivent pas au hasard leur développement !

Si, à Soyhières, la localité a perdu son usine de ciment, par contre, cette dernière a été transformée en dépôt de froment ! A Liesberg, en raison du développement de la fabrique de ciment (que de trains spéciaux à organiser !) la transformation de la gare s'est révélée indispensable. A Bärschwil, grâce à la Fabrique de jurassite, à Laufon, à cause des fabriques de tuiles et de briques, d'aluminium et de bouchons, à Zwingen, station de première classe qui a changé de catégorie pour devenir une gare de troisième classe en raison du développement pris par la fabrique de papier et de l'apport appréciable du trafic de Breitenbach (où l'on fabrique des pièces électriques), à Grellingue enfin, en raison de la production du papier, partout on note une augmentation très nette du trafic. Et quand, en plus de ce trafic marchandises, il convient encore d'organiser des trains spéciaux de voyageurs, c'est